DON PATRIOTIQUE,

OU

NOUVELLE ADRESSE

AUX MILITAIRES,

ET À TOUS LES CITOYENS FRANÇAIS.

LE Roi est dans les fers, et la France est plongée dans la plus affreuse anarchie; la religion de nos pères est menacée ; ses ministres sont avilis ; nous n'avons plus de loix ; nous n'avons plus de tribunaux : que sommes-nous ?

Il est tems de le dire ; on ne sauroit trop le répéter : nous sommes les vils esclaves des brigands qui forment la majorité de l'Assemblée nationale.

Ce sont eux qui soufflent la fureur qui nous anime ; ce sont eux qui ont mis dans nos mains la torche et le poignard, et qui ont fait de la nation la plus douce, des incendiaires et des antropophage.

Ce sont eux qui nous ont égaré au point

de nous faire porter des mains sacrilèges sur le plus vertueux des monarques ; c'est par leur ordre, François, que vous avez tenté d'assassiner votre souveraine ; que vous avez egorgé ses gardes et massacré ses plus fidèles sujets. On le sait, Barnave étoit à votre tête.

C'est sous l'administration de ces démagogues furieux que Paris s'est baigné dans le sang, que MM. Foulon, de Fleissel, Berthier, de Launay, du Pujet, et tant d'autres innocentes victimes ont été immolés sans procédure.

C'est sous leur administration que dans la ville de Caen le peuple a assassiné M. le vicomte de Belsunce, mutilé son cadavre, et fait un horrible repas des restes palpitans de cet infortuné militaire.

C'est sous leur administration qu'à Chauvirey, village près de Vesoul, les paysans ont poursuivi à coups de fourches M. le comte d'Ambli, leur Seigneur, et l'ont mis ensuite sur un brasier ardent.

Une pareille scène a eu lieu à Arras : M. le chevalier de Vitremont, Major des Cuirassiers, y a éprouvé à-peu-près les mêmes traitemens.

A Troyes, une populace effrenée a massacré le Maire. Les circonstances de cet assassinat font frémir : ma plume se refuse à les retracer.

Je ne finirois pas, si je voulois raconter a multitude des crimes qui se sont commis, et qui presque tous ont échappé à la vengeance des loix.



C'est par les ordres de vos Députés que M. d'Albert de Rioms, ce brave Militaire, pour qui les années de service ont été autant d'années de gloire, a été en butte aux plus sanglans outrages.

Ce sont ces hommes pervers, qui, sans preuve, ont dénoncé à l'Europe un magistrat vertueux, M. de Mesmay, comme coupable d'un crime atroce. Il est innocent; ils le savent: et ils ont l'infamie de garder le silence. Ce sont eux enfin qui ont donné le nom de brigands aux troupes de Sa Majesté.

Braves guerriers! votre honneur ne vous a pas permis de garder le silence; vous avez repoussé cette injure. Les lâches sont actuellement à vos pieds; mais vous contenteriez-vous de leur excuse? Votre sang ne s'est-il pas enflammé dans vos veines à la lecture de la lettre également insultante et ridicule de leur Président? (1) J'en appelle à vous: eussiez-vous pensé il y a deux ans que l'armée du plus puissant Monarque de la terre auroit vu de sang froid son Roi prisonnier, et eût été en correspondance avec un de ses bourreaux? Ah! ne souffrez pas d'avantage les indignes traitemens qu'éprouve votre auguste Maître! assemblez-vous dans toutes les provinces;

(1) Et de celle du sieur Dubois de Grancé, qui même en cherchant à se justifier, ne désavoue pas avoir prononcé le mot de brigands, en parlant de la composition actuelle de l'armée.

rendez les peuples témoins de votre retour à l'obéissance ; renouvellez devant eux le serment solennel de n'obéir qu'au Roi. Les citoyens vertueux y applaudiront ; et si quelques méchans, payés par l'assemblée nationale, vouloient exciter des troubles ; conservez de la modération ; ne versez pas même ce sang impur ; une contenance ferme suffira pour en imposer à ces scélérats. Ils ont pu vous corrompre ; mais ne craignez pas qu'ils osent vous attaquer.

Faites savoir ensuite au Roi qu'il a des défenseurs ; suppliez-le d'assembler son armée ; que chaque régiment lui répète qu'il ne le croira libre que quand il le verra au milieu de ses troupes ; que c'est alors qu'il sera témoin de leur répentir, et qu'il oubliera sans doute l'erreur d'un moment ; qu'elles sont décidées à racheter par des siècles d'amour une inviolable fidélité.

Que ce soit encore vous, braves militaires, qui rendiez aux loix leur empire ; que sous votre protection les cours souveraines s'assemblent d'un bout du royaume à l'autre ; remettez entre leurs mains le glaive de la justice ; dites leur de s'en servir pour punir les traîtres qui vous ont si cruellement trompés ; et ne les quittez pas que vous ne les ayez vus briser au nom du Roi l'ouvrage impie de nos tyrans.

Cette conduite noble réparera vos torts ; elle vous méritera la reconnoissance de la France ; l'estime des nations étrangères en sera le prix ; et votre Roi, le vertueux, le

sensible Louis XVI, n'aura recouvré son pouvoir, que pour se livrer à la reconnoissance et combler de bienfaits les héros qui l'auront replacé sur le trône.

Et vous, François ! citoyens de toutes les classes, que d'erreurs n'avez-vous pas à vous reprocher ! Il y a un an que chaque province, chaque ordre, chaque particulier crioient sans cesse contre le despotisme des ministres du Roi ; que vous avoient-ils faits en comparaison de ce que vous souffrez maintenant ?

Qu'eussiez-vous dit, si abusant du nom du souverain, ses ministres avoient fait entrer dans son conseil des comédiens et des bourreaux ? s'ils eussent admis les Protestans et les juifs aux emplois civils et militaires ? s'ils eussent insulté à la religion sainte que vous professez ; s'ils eussent profané vos temples, en faisant arracher de la chaire les Apôtres courageux qui nous prêchent les vérités qu'elle enseigne, (1) sous prétexte que l'Evangile ne s'accorde pas avec les fureurs ?

Qu'eussiez-vous dit, s'ils avoient aboli les privilèges des provinces, les prérogatives des ordres, les immunités des villes ? s'ils vous avoient enlevé vos propriétés ? s'ils avoient pillé les églises, et arraché au clergé

---

(1) A Chaillot, près de Paris, le peuple a maltraité un prêtre qui prêchoit le jugement dernier. Les communes ont comblé d'éloges cette action atroce.

des biens que vos ancêtres consacrèrent jadis au service des autels et au soulagement des malheureux ?

Qu'eussiez-vous dit, s'ils vous avoient dépouillé des pensions qu'avoient mérité vos services, et si en laissant subsister les anciens impôts, ils eussent exigé le quart de vos revenus, votre vaisselle et le deux et demi pour cent de votre mobilier ? Si les boucles de vos souliers n'avoient pu échapper à leur rapacité, et s'ils avoient fait arracher avec violence les anneaux qui pendent aux oreilles de vos femmes et de vos enfans.

Qu'eussiez-vous dit, si un membre de ce Conseil eût proposé d'entrer dans vos maisons, et d'en enlever à main armée l'argent monnoyé qui s'y trouveroit. (1)

Qu'eussiez-vous dit, si pour empêcher vos réclamations de parvenir au trône, les ministres vous eussent forcé de recevoir la loi martiale ; cette production monstrueuse du plus méchant des hommes ; cette loi qui les enfreint toutes ; que les tyrans ont pu concevoir et même faire exécuter, mais qu'ils n'ont jamais eu la hardiesse de faire promulguer dans leurs états.

---

(1) Cette proposition a été faite par M. Rebelle à l'assemblée nationale ; elle a été au moment de passer. Le journal de Paris, fait par Garat, digne confrère de M. Rebelle, dit que ce dernier n'a opposé que le calme de la vertu aux reproches de M. Dupont.

Les députés se connoissent en vertu.

Votre fidélité auroit-elle tenu contre de si cruels traitemens ? Non, un soulevement général auroit annoncé votre indignation ; et vous avez la bassesse de les souffrir de vos féroces représentans, de ces êtres perfides qui ont employé toute la subtilité de l'intrigue pour obtenir votre choix, et qui n'ont pas plutôt été revêtus de vos pouvoirs, qu'ils ont eu l'audace de décréter, que leur serment n'étoit point obligatoire, et l'effronterie de se déclarer vos souverains.

François ! si la religion, si la justice, si le spectacle touchant du meilleur des rois outragé et captif, ne sont pas des motifs assez puissans pour vous émouvoir, que du moins votre intérêt vous éclaire.

La honte et le deshonneur de la France sont à leur comble ; sa ruine est inévitable ; elle a été jurée par vos représentans, qui se disent les restaurateurs de la France. Hâtez-vous de les rappeller et de les punir, si vous voulez vous dérober aux maux qu'ils vous préparent encore. Que le fantôme colossal de leur puissance ne vous effraie pas ; pensez qu'il est votre ouvrage ; dit un mot, et il est abbattu.

Quelle gloire attend la province qui secouera la première leur joug odieux ! un si bel exemple entraînera les peuples ; ils rentreront à l'envie sous la puissance due à l'autorité légitime ; elle aura rendu le calme à sa malheureuse patrie ; l'Europe, que nos divisions ont ébranlé, lui devra la paix ; son nom sera béni d'âge en âge, et

nos derniers neveux offriront encore un tribut d'éloges et de reconnoissance à cette heureuse contrée.

P. S. Au moment où j'écris, j'apprends qu'on fait courir le bruit d'une nouvelle conspiration. Ho! mes concitoyens, comme on vous trompe! Réfléchissez donc une fois! Toutes les conspirations qu'a inventées l'assemblée nationale pour vous mettre en fureur, ont-elles été prouvées? elle vouloit éloigner les soutiens de la France, les Condé, les Broglio, les Destains, qui se seroient opposés à sa ruine. Il n'y a eu de conspirateurs que vos députés. Ils ont voulu égorger vos maîtres.

M. de la Fayette a été par leur ordre les prendre à Versailles à la tête de 20000 hommes, suivi d'artillerie, tout le monde le sait; et que votre malheureux roi est forcé, le poignard sur le cœur, de sanctionner les brigandages de l'assemblée nationale.

Peuple, trop crédule, ne voyez-vous pas qu'on vous effraie pour détourner votre attention des maux présens? Pendant que des craintes imaginaires entretiendront votre agitation, vous ne vous appercevez pas des opérations destructives de l'assemblée, vous ne vous informez pas de l'usage qu'elle fait des immenses trésors que vous envoyez de toute part dans la capitale. Et voilà justement ce qu'on veut.

FIN.